



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 20 décembre 2016 à 19h30, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Francine Labelle-Girard
Conseiller #2 : Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 : Monsieur Stéphane Roy
Conseiller #4 : Monsieur Patrick Dubois
Conseiller #5 : Monsieur Patrick Satre
Conseiller #6 : Madame Nathalie Boissé

Directrice générale Secrétaire-trésorière : Madame Caroline Lalonde

EST ÉGALEMENT PRÉSENT :

Directeur de l'urbanisme et de
l'émission des permis : Monsieur Oumar Dia

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 5 citoyens qui assistent à l'assemblée spéciale du Conseil de ville.

ORDRE DU JOUR

ACCUEIL DES CITOYENS

MOT D'OUVERTURE:

0. Adoption de l'ordre du jour
1. Adoption du procès-verbal du 5 décembre 2016; **Annexe 1**
2. Acceptation des révisions budgétaires 2016 de l'OMH de Danville; **Annexe 2**
3. Acceptation du budget 2017 de l'OMH de Danville; **Annexe 3**
4. Tournoi Connie Dion – demande de commandite de 250\$; **Annexe 4**
5. Fondation de l'école la Tourelle – demande de contribution au souper fondue du 11 février 2017; **Annexe 5**
6. Octroi d'un mandat à Suez environnement pour la préparation de plans et devis pour le projet de remplacement du décanteur à l'usine de filtration (projet TECQ); **Annexe 6**
7. Club optimiste d'Asbestos – invitation à la 9^e édition du Vins et fromages le 28 janvier 2017; **Annexe 7**
8. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux – date limite le 3 janvier 2017;

VARIA

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROCÈS-VERBAL

ACCUEIL DES CITOYENS

MOT D'OUVERTURE:

469-2016-Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis, le tout considérant un varia ouvert à la fin de la séance.

ADOPTÉ.

470-2016-Adoption du procès-verbal du 5 décembre 2016:

Il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Satre, et adopté à l'unanimité que le procès-verbal du 5 décembre 2016 est adopté tel que soumis, le tout considérant que l'ensemble des élus ont eu l'opportunité de le lire et de le commenter au moins 2 jours avant la présente séance, que les corrections demandées ont été effectués et que l'ensemble des élus ont eu la possibilité d'en prendre connaissance et par conséquent, il y a dispense de lecture de ce procès-verbal en vertu de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉ.

471-2016-OMH de Danville – Approbation de la révision budgétaire du 30 novembre 2016:

ATTENDU QU'un budget révisé présenté par l'OMH de Danville a été accepté par la Société d'habitation du Québec en date du 30 novembre 2016 ;

ATTENDU QUE ce budget révisé prévoit un ajout d'un montant de 5 000\$ au niveau du budget de remplacement, d'amélioration et de modernisation (RAM) pour la réfection de planchers ;

ATTENDU QUE cette modification n'entraîne pas d'impacts sur le montant total du budget et que par conséquent cela n'entraîne pas de frais supplémentaire pour la municipalité ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que le budget révisé du 30 novembre 2016 de l'OMH soit accepté par la ville de Danville.

ADOPTÉ.

472-2016-Acceptation du budget 2017 de l'OMH de Danville:

ATTENDU QUE le budget 2017 présenté par l'OMH de Danville a été accepté par la Société d'habitation du Québec le 3 novembre 2016 ;

ATTENDU QUE ce budget prévoit des revenus de 49 361\$ et des dépenses de 122 842\$, le tout pour un déficit des dépenses sur les revenus de 73 481\$;

ATTENDU QUE la municipalité de Danville est responsable du paiement de 10% du budget annuel de l'OMH de Danville ;

ATTENDU QUE la contribution de la Ville de Danville s'élève à 7 348\$ pour 2017 ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que le budget 2017 de l'OMH accepté par la Société d'habitation du Québec soit également accepté par la ville de Danville et

que la somme de 7 348\$, représentant la portion que la municipalité doit assumer en vertu des ententes en vigueur soit versée à l'OMH de Danville.

ADOPTÉ.

Tournoi Connie Dion – demande de commandite de 250\$;

Considérant le nombre élevé de demandes reçues par la municipalité et l'impossibilité de répondre favorablement à chacune d'entre elles, il est décidé de décliner la demande de commandite effectuée par l'organisation du Tournoi Connie Dion 2017.

473-2016-Fondation de l'école la Tourelle – demande de contribution au souper fondue du 11 février 2017;

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville offre une contribution de 100\$ à la Fondation de l'école la Tourelle lors de leur souper commandite du 11 février prochain, ainsi que l'écran prêté par les années passées pour projeter la liste des commanditaires de la Fondation lors de la soirée, le tout considérant que des enfants de Danville fréquentent cette école.

ADOPTÉ.

474-2016-Octroi d'un mandat à Suez environnement pour la préparation de plans et devis pour le projet de remplacement du décanteur à l'usine de filtration (projet TECQ);

ATTENDU QUE la Ville de Danville désire effectuer des modifications au procédé de traitement de l'eau potable à son usine de filtration;

ATTENDU QU'une de ces modifications consiste au remplacement du décanteur actuel par un décanteur avec ultra pulsateur;

ATTENDU QU'avant d'aller en appel d'offres pour la réalisation de ce projet, la municipalité doit procéder à la préparation de plans et devis ;

ATTENDU QUE la firme Suez environnement, anciennement connu sous le nom de « Degrémont Ltée », est spécialisée dans le type de décanteur utilisé à l'usine de filtration de la Ville de Danville et qu'elle est la meilleure placée pour la réalisation de ce mandat, le tout considérant que l'équipement à moderniser est un équipement Degrémont et que les améliorations à effectuer doivent obligatoirement être effectuées à partir d'équipements Degrémont;

ATTENDU QUE l'offre de service soumise est inférieure à 25 000\$ et que, par conséquent, la Ville de Danville peut octroyer ce contrat de gré à gré;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville octroi un mandat à la firme Suez environnement pour la préparation des plans et devis pour la modification du décanteur de son usine de filtration, le tout pour la somme de 11 700\$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉ.

Club optimiste d'Asbestos – invitation à la 9^e édition du Vins et fromages le 28 janvier 2017;

Comme par les années passées, les membres du Conseil de ville et les employés qui assisteront à cette soirée le feront à titre personnel et à leurs frais.

Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux – date limite le 3 janvier 2017;

Les formulaires pour le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires sont remis aux élus par la directrice générale. Ces formulaires doivent être déposés chaque année dans les 60 jours suivant la date anniversaire des élections 2013, à savoir 60 jours après le 3 novembre.



VARIA

Monsieur Patrick Dubois, conseiller : M. Dubois offre ses meilleurs vœux pour le temps des fêtes et pour la prochaine année.

Monsieur Michel Plourde, maire : M. le Maire offre également ses meilleurs vœux pour le temps des fêtes et pour la nouvelle année. Il remercie également les gens présents dans la salle d'être venus assister au dépôt du budget et à la dernière assemblée de l'année. M. le Maire remercie les citoyens présents de leur assiduité et de l'intérêt porté à la municipalité. Il souligne l'importance des commentaires reçus et il souhaite aux citoyens, pour l'année 2017, de l'imagination, car c'est avec de l'imagination qu'émergent de nouveaux projets à Danville.

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

Monsieur Gilles Lacroix : Suite au dépôt du budget 2017, il veut savoir quel est le montant qui a été accordé à la Corporation de l'étang Burbank. Réponse : le conseil de ville a octroyé le montant demandé par la Corporation de l'Étang Burbank, à savoir une somme de 45 250\$. Ce montant correspond à ce qui est octroyé depuis quelques années à la Corporation de développement de l'étang Burbank. M. Lacroix est heureux du montant octroyé et il souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2017 à l'ensemble des membres du conseil de ville.

475-2016-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h50, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne que la présente séance soit levée.

ADOPTÉ.

X _____
Michel Plourde, maire

X _____
Caroline Lalonde, directrice générale
Secrétaire-trésorière et greffière

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.